

Les bénéficiaires de l'aide sociale en moins bonne santé que le reste de la population

L'Office fédéral de la santé publique (OFSP), constatant que pauvreté et problèmes de santé vont souvent de pair, lance une série d'études dans le but de clarifier l'influence de la pauvreté et du recours à l'aide sociale sur le recours aux prestations de santé. La Haute école spécialisée bernoise et la Haute école des sciences appliquées de Zurich ont été mandatées pour mener une première recherche qui examine la santé des bénéficiaires de l'aide sociale et la compare à celle des allocataires de l'AI, des personnes en situation de pauvreté et du reste de la population.

Profil de santé

[Le rapport](#) confirme que les bénéficiaires de l'aide sociale sont en nettement moins bonne santé que le reste de la population. Leur santé est également moins bonne que celle des personnes en situation de précarité qui ne dépendent pas de l'aide sociale. Les différences sont les plus marquées en matière de satisfaction dans la vie et de qualité de vie et pour les problèmes psychiques, en particulier les symptômes dépressifs.

Pour l'équipe de recherche, les résultats indiquent que les bénéficiaires de l'aide sociale se trouvent dans une situation à peine meilleure que les allocataires de l'AI du point de vue de leur santé.

Concernant les comportements de santé et les comportements à risque (comportements alimentaires, activité physique, consommation de tabac ou de cannabis), les données des bénéficiaires de l'aide sociale sont là aussi bien plus mauvaises que celles du reste de la population.

Évolution de la santé

L'étude s'est basée sur des données longitudinales qui ont permis d'observer l'évolution de l'état de santé dans le temps. L'équipe de recherche constate une détérioration de l'état de santé au cours des années qui précèdent l'arrivée à l'aide sociale, avec un pic au moment où les personnes commencent

à percevoir l'aide, puis une stabilisation. Une nette amélioration est observée au moment de la sortie de l'aide sociale.

Prestations de santé

Les chercheurs et chercheuses ont observé chez les bénéficiaires de l'aide sociale des statistiques de recours aux prestations de santé comparables à celles des allocataires AI pour toutes les prestations suivantes : consultation d'un médecin généraliste ou spécialiste, urgences ou admission à l'hôpital pour un séjour stationnaire et consultation pour des problèmes psychiques.

En revanche, les bénéficiaires de l'aide sociale renoncent plus souvent à des prestations telles que les soins dentaires, des traitements médicaux urgents et des consultations préventives. Les causes de ces renoncements peuvent être des obstacles financiers ou d'autre nature.

Reprise d'une activité lucrative

Un mauvais état de santé diminue la probabilité de retrouver un emploi. L'étude a montré que cinq ans après l'arrivée à l'aide sociale, 41% des personnes en bonne santé ont commencé ou repris une activité lucrative, ce qui est le cas pour seulement 25% des personnes dont la santé est mauvaise.

En conclusion, les auteurs recommandent que les bénéficiaires de l'aide sociale soient considérés comme un groupe cible des politiques de santé ainsi que la mise en place d'une prise en charge sanitaire précoce et adéquate pour les personnes précaires à la limite de devoir faire appel à l'aide sociale.

Résumé en français du rapport : [cliquez ici](#)

> Autres éclairages sur notre rubrique [Social >> Pauvreté](#)